

## **ENTRÉE EN BTS 2<sup>ème</sup> ANNÉE**

Année scolaire 2016/2017

**Merci de vous présenter au Lycée Albert Schweitzer selon le calendrier suivant :**

**BTS Banque : le mercredi 6 juillet 2016 à 11h**

**BTS Commerce International : le mercredi 6 juillet 2016 à 11h30**

**(envoi par courrier accepté, à retourner avant le 01/07/2016)**

**Pour cette inscription vous devrez fournir OBLIGATOIREMENT :**

- ✚ La **fiche d'inscription** en 2<sup>ème</sup> année dûment remplie.
- ✚ La **fiche d'urgence** pour l'infirmerie.
- ✚ La **fiche d'adhésion au règlement intérieur** du Lycée.
- ✚ Une photocopie du **certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté**.
- ✚ 1 **photographie d'identité** (indiquer les nom, prénom et classe au verso).
- ✚ Un **chèque de 40 €** établi à l'ordre de l'agent comptable du L.A.S. (indiquer les nom, prénom et classe au verso), pour le forfait étudiant photocopiés(\*)).
- ✚ Pour les étudiants qui souhaitent être inscrits à la cantine dès le 05/09/16, un **chèque d'acompte de 86 €** pour les tickets repas et pour la carte de cantine (indiquer les nom, prénom et classe au verso) établi à l'ordre de l'agent comptable du L.A.S., ainsi que l'attestation de restauration scolaire qui doit être éditée ici :  
<https://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial>
- ✚ Pour tous les étudiants français ou étrangers nés hors de France, joindre un extrait d'acte de naissance.

Pour information :

- Avant la fin du mois de septembre l'administration du lycée vous fera souscrire un **régime de sécurité sociale étudiante**.

Cette souscription est **obligatoire**.

Son montant n'est pas encore connu ; il sera d'environ 215 €.

- Lors de votre inscription il vous est demandé de fournir **une adresse de résidence en région parisienne**.

Sachez que des chambres en internat ou des logements chez l'habitant peuvent vous être proposés (renseignements auprès de Madame Vinel, Provisoire adjointe).

- **Attention** : tout étudiant boursier se verra soumis à plusieurs **contrôles d'assiduité** au cours de sa scolarité en BTS lesquels contrôles pourront entraîner le cas échéant **la suspension du versement de la bourse durant un à plusieurs mois**.

(\*) Participation volontaire